Pôle Artistique et Culturel Angèle Vannier
ESCC, 1 rue Albert Camus – BP 24, 35460 MAEN ROCH
Téléphone : 02 99 18 44 24 *Email : poleartistiqueetculturel@gmail.com* *Site : poleculturel.fr*

SORTIE CULTURELLE

LANDERNEAU- DAOULAS : SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

Programme :

07h00 **Départ des minibus – parking de l'ESCC de Maen Roch.**

10h30 : **Visite libre de l'exposition « Henri Cartier-Bresson » au FHEL**
Il n'y a pas un seul, mais bien plusieurs Henri Cartier-Bresson.
La plupart des ouvrages et des expositions monographiques consacrés au photographe se sont évertués à démontrer l'unité stylistique de son œuvre. À rebours de cette approche unificatrice, cette exposition met en évidence la diversité de son approche photographique dans ses différents moments. À travers l'histoire de cet œil multifacette, cette grande rétrospective retrace aussi celle du XXe siècle.
Henri Cartier-Bresson refusait de se laisser filmer ou photographier. Il ne voulait pas être reconnu dans la rue afin de pouvoir continuer à travailler sereinement. Mais après son exposition au MoMA de New York en 1947, il est devenu, l'un des photographes les plus admirés de son époque, une véritable légende vivante.

13h30 **Visite libre de l'exposition « Des samourais au kawai – histoire croisée du Japon et de l'Occident » de l'Abbaye de Daoulas**
Cette exposition explore les relations tissées entre le Japon et l'Occident, du 16e siècle jusqu'à nos jours.
De l'armure de samouraï du Japon féodal aux figurines de Goldorak, en passant par les œuvres d'artistes japonisants du 19e siècle, le public voyage à travers cinq siècles d'histoire.

Vers 17h **Départ de Daoulas** **Retour à Maen Roch pour 20h environ.**

Repas non compris dans le prix de la visite : prévoir un piquenique ou restauration sur place

---

Sortie Landerneau – Daoulas : 16 Novembre 2024

A retourner au Bureau du Pôle avant le 08/11/2024

Prix adultes (transport et entrées) : 43€

NOM, PRÉNOM : TÉL : MAIL :
ADRESSE :
Nombre d'adultes : x 43€ =
Nombre d'adhésions, adulte uniquement (*si pas encore souscrit*) x 10 € =
Total =

Chèques à libeller à l'ordre de l'association « Pôle artistique et culturel ».

Nos sorties sont soutenues par :
Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Couesnon Marches de Bretagne.